

❑ Qu'est-ce que le passé composé ?

- ❶ Le passé composé est un temps du passé qui indique des actions achevées, accomplies. On l'utilise surtout à l'oral. À l'écrit, on utilise plutôt le passé simple.
- ❷ Le **passé composé** se forme avec le **présent d'un auxiliaire** et le **participe passé du verbe**. Certains verbes se conjuguent avec **l'auxiliaire "avoir"**, d'autres, plus rares, avec **l'auxiliaire "être"**.

Exemples :

✓ J'**ai** **visité** le Maroc.

Auxiliaire "avoir" au présent

Participe passé du verbe "visiter"

✓ Je **suis** **allé** au cinéma.

Auxiliaire "être" au présent

Participe passé du verbe "aller"

❑ Comment accorder le participe passé ?

- ❶ Généralement le participe passé des verbes conjugués avec l'auxiliaire **"être"** s'accorde en genre (féminin ou masculin) et en nombre (singulier ou pluriel) :

Exemple : Les parents **sont partis** à Fès.

Le participe passé "partis" s'accorde avec le sujet "les parents"

- ❷ En règle générale, le participe passé des verbes conjugués avec l'auxiliaire **"avoir"** ne s'accorde jamais avec le sujet, mais avec le complément d'objet direct (COD) si celui-ci est placé avant le verbe.

Exemple : Il a aimé la voiture que son père a achetée cet été.

Le participe passé "aimé" ne s'accorde pas avec le sujet "il"

Le participe passé "achetée" s'accorde avec le (COD) "la voiture" parce qu'il est placé avant le verbe.